

ANNEE SCOLAIRE 2018-2019
Procès verbal du conseil d'école n°2- mardi 26 février 2019

Présents :

Maire : M. NIVELLE Laurent

Elus : Mme CHIGNARD-HUGUET Anne-Maud, M. LAVA Philippe

Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale : Mme GLEMET

Représentants des parents d'élèves : Mmes WARIN Aurore, POUDRE Chloé et M. DEMAS Stéphane

Enseignants : Mmes POTTIER Marie, MÊME Élisabeth, CORABOEUF Sonia, et M. CAILLY François

Excusés :

Inspecteur de l'Éducation Nationale : M. FABIEN

Elus : Mme FOUQUET Martine, M. DEROUET Stéphane,

Membres du RASED (Réseau d'aides spécialisées)

Enseignante : Mme LATANIERE Sylvie

Représentants des parents d'élèves : Mme MORTIER Sonia

Ouverture de la séance à 18h00. Secrétaire : M. Cailly

1-Effectifs prévisionnels pour la rentrée 2019

1.a- Effectifs actuels : 111 élèves

1.b- Prévisions effectifs 2019-2020

niveau	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
prévisions	15	11	12	16	13	8	18	21

Total : 114

1.c- Ouverture d'une 5ème classe en septembre 2019

Lors du CTSD (Comité Technique Spécial Départemental) du 31 janvier 2019, le DASEN a décidé l'ouverture d'une 5ème classe. M. Nivelles fait remarquer que le nombre de nouvelles inscriptions pour la rentrée prochaine s'explique par des ventes de maisons, la mise en place de la taxe sur les logements vacants ainsi que de nouvelles attributions de logements du parc locatif.

1.d- Accueil des TPS pour l'année 2019-2020

L'équipe enseignante renouvelle sa position quant à l'accueil d'élèves en toute petite section : il convient de se montrer prudent, de se donner le temps de la réflexion par rapport au profil de la classe d'accueil, de sorte que l'arrivée éventuelle de tout petits ne se fasse pas au détriment des autres élèves de la classe.

La préparation à l'entrée en petite section se fera dans les mêmes conditions que les années passées avec des possibilités ponctuelles d'accueil avant les grandes vacances.

2- Projet d'école 2018-2022

L'équipe pédagogique travaille actuellement à la définition des axes prioritaires du futur projet d'école, s'inscrivant dans chacune des quatre ambitions du projet académique 2018-2022 : « Garantir à chaque élève sa

propre réussite – Construire pour chacun sa place dans la société – Ne laisser personne sur le bord du chemin – Travailler ensemble à la réussite de tous ». Ces axes seront déclinés en objectifs concrets et limités.

La nouvelle version du projet sera présentée pour adoption au prochain conseil d'école.

3- Projets pédagogiques en cours

3.a-Projets culturels

Les quatre classes de l'école participent au Prix Littéraire de la Citoyenneté.

Les élèves de la **TPS au CP** ont assisté à un spectacle offert par l'APE, sur le thème des contes traditionnels. Les enseignantes ont apprécié la qualité de ce spectacle interactif par la compagnie « Acteurs en herbe ». Il a également beaucoup plu aux élèves.

La classe de **CE1-CE2** est inscrite dans un jumelage avec le théâtre Le Quai et la classe de **CM1-CM2** dans un parcours (toutes deux assistent à trois spectacles et bénéficient de dix heures d'intervention d'un comédien professionnel).

Les deux classes participeront également au Printemps théâtral des écoles. Le financement de ces projets est conséquent, il est pris en charge par Le Quai, l'APE, la municipalité et l'association Enjeu théâtre.

La classe de **TPS-PS-MS** s'est déplacée sur deux matinées à la médiathèque de Saumur dans le cadre de l'animation « Les murs ont des oreilles ». Une sortie organisée par le Parc Naturel Régional est également programmée.

Dans la classe de **GS-CP**, le projet autour du monde se poursuit. Après le pôle nord, les élèves découvrent la Chine. La compagnie « Planète mômes » interviendra pour la classe le 15 mars, proposant un spectacle riche en costumes et chansons. Une découverte du patrimoine local sera proposée le jeudi 23 mai à travers la visite du site troglodytique « Pierre et lumière ».

Les élèves de la **GS au CM2** participent à la chorale des écoles du secteur de Gennes Val de Loire, avec les élèves des Rosiers et de Cunault. La rencontre aura lieu le vendredi 17 mai, au collège de Gennes. Elle sera précédée d'une répétition aux Rosiers.

3.b-Classe de découvertes

Elle aura lieu du 29 avril au 3 mai 2019 à Talmon-Saint-Hilaire (85), dans un centre de la PEP. Noëlla Perdreau et Romane Bernier accompagneront la classe.

3.c-Projet de liaison avec le collège

M. Bialas, professeur d'allemand au collège est intervenu auprès des élèves de **CM2** pour une sensibilisation à une nouvelle langue vivante étrangère (4 fois 1h30).

Il n'y aura pas de déplacement au collège cette année.

3.d-Projet de sécurité routière

Une convention de prêt a été passée entre la municipalité de St Clément et la direction départementale des territoires, qui va permettre l'installation d'une piste vélo du 1er au 5 avril sur la cour de récréation des grands.

Cette piste a un usage éducatif destiné aux élèves de 5 à 13 ans afin de les familiariser à la pratique du vélo et au respect de la signalisation routière. Le matériel prêté se compose d'une piste de dimension 18x18m (avec rond point, intersections, panneaux de signalisation...), ainsi que du matériel pour la mise en place d'un parcours de maniabilité.

M. Tavernier assistera les enseignants dans l'utilisation de cet outil pédagogique.

3.e-Projets d'activités physiques

L'activité natation scolaire débutera le **mardi 2 avril et ce jusqu'au mardi 25 juin**, soit 11 séances sur le cycle. Cette activité se déroulera à la piscine du Val de Thouet à Saumur. Les séances auront lieu tous les mardis de 9h55 à 10h30 (présence dans l'eau). Le départ de l'école se fera à 9h20, pour une arrivée à la piscine prévue à 9h40. Le départ de la piscine est prévu à 10h50.

Cette activité concernera tous les élèves de **GS, CP, CE1 et CE2**, elle est organisée sous l'égide de l'Inspection de l'Education Nationale et fait partie, à ce titre, des enseignements obligatoires. Deux maîtres nageurs sauveteurs sont affectés à la surveillance des deux bassins et trois MNS sont affectés à l'enseignement.

Les coûts de transport et d'utilisation de la piscine sont à la charge de l'agglomération de Saumur.

Le **vendredi 29 mars** aura lieu le contrat endurance de l'école dans le parc de la Cincinelle.

3.f-Projet en partenariat avec la boulangerie

Sur proposition de M. Pegaz-Blanc, les élèves de CE1-CE2 ont participé à un atelier de confection de brioches lundi 25 février. Le bénéfice de la vente participera au financement de la classe de découvertes à Talmon-Saint Hilaire

4 - Budget 2019

M. Nivelles confirme que des sommes équivalentes au budget 2018 concernant les frais de transport dans le cadre des activités scolaires d'une part, et les fournitures, d'autre part, seront soumises au vote du prochain budget.

5- Travaux et équipements

5.a- Réalisés

Les enseignants remercient la municipalité pour l'ouverture du mur entre les deux salles de la classe de GS-CP ainsi que pour l'acquisition d'un nouvel ordinateur pour la classe de CE1-CE2 et l'achat de jeux de cour pour les grands.

Il est noté que la nouvelle organisation de sanitaires mixtes sur la cour des grands satisfait les adultes car cela facilite la surveillance, et a été adopté sans difficultés par les élèves.

La municipalité fait remarquer qu'il a fallu remettre en état le grillage situé au fond de la cour, entre le terrain stabilisé et le bâtiment de la garderie, car il était déformé (des élèves auraient-ils joué à se lancer sur le grillage?). Cette partie de la cour n'est pas autorisée en principe aux élèves sur le temps de récréation. Il est demandé aux personnels enseignants et municipaux de s'assurer que les élèves ne s'y rendent pas et de rappeler aux élèves l'interdiction de détériorer les locaux et équipements de l'école.

5.b-Demandés

Où en est le projet d'un nouveau dispositif de fermeture de l'école? Une entreprise des Rosiers/Loire devrait intervenir prochainement.

Les enseignants souhaiteraient que la classe de GS-CP soit équipée d'un vidéo-projecteur pour l'année scolaire prochaine. L'installation électrique a été conçue en ce sens.

Faisant suite à l'ouverture du mur dans la classe de GS-CP, des travaux de peinture sont nécessaires. Ils seront entrepris pendant les vacances d'été.

Il est demandé la révision, voire le remplacement du massicot pour affûtage et ajustement du bras qui ne tient plus en position haute.

Question des représentants des parents d'élèves :

Qu'en est-il de l'éclairage du parking de la bibliothèque et surtout de l'éclairage de l'accès à la garderie ? Le parking de la bibliothèque est peu praticable les jours de pluie, est-il envisagé d'y effectuer des travaux ?

La municipalité est en attente d'un devis pour la remise en état du revêtement de surface du parking. La mise en place d'un éclairage est également planifié sur le bâtiment de la bibliothèque pour éclairer le parking.

6-Sécurité

7.a – Exercice de confinement

Un exercice de confinement dans le cadre du « Plan Particulier de mise en Sécurité - risques majeurs » aura lieu le 18 mars 2019.

7.b – Exercice d'évacuation

Un exercice inopiné d'évacuation de l'école dans le parc de la Cincinelle a été décidé lundi 25 février, en début d'après-midi, suite à la présence d'une fumée noire et dense s'échappant de la cheminée de la chaufferie. Les cinq salles de classes étaient occupées, des élèves étaient également présents à la sieste, ils ont été réveillés.

Les employés communaux étaient intervenus de suite pour couper l'alimentation électrique. M. Nivelles explique que la qualité ou l'humidité des granulés ont été à l'origine de cette fumée.

Question des représentants des parents d'élèves :

Suite au traumatisme crânien d'une élève de CP, il est demandé la mise en place d'un protocole de prise en charge des élèves et de communication avec les familles lors d'un choc à la tête.

Il sera rédigé très prochainement en lien avec la municipalité (Madame Chignard) et deux représentantes de parents d'élèves (Mmes Poudre et Mortier).

7-Questions diverses : cantine, garderie, temps d'activités périscolaires...

Question des représentants des parents d'élèves :

Qu'en est-il de la future rentrée, des TAP, des horaires ?

Aucune décision nationale à ce jour n'a été communiquée, qui pourrait modifier le rythme scolaire des 4 jours et demi, maintenu sur l'école de St Clément.

Il est rappelé que cette organisation du temps scolaire est une décision commune de la municipalité, des parents d'élèves et de l'équipe enseignante, qu'elle ne nécessite pas le renouvellement d'une quelconque demande de dérogation pour la rentrée 2019-2020 dans la mesure où elle rentre dans le cadre général de 4,5 jours. La municipalité n'a pas été consultée à ce jour par les services de l'Education Nationale, d'une part, et n'envisage pas une demande de dérogation jusqu'à la fin de son mandat, d'autre part, au vu du fonctionnement satisfaisant.

La municipalité s'efforce néanmoins de rester attentive à la situation actuelle et aux demandes qui lui seraient adressées.

Est-il envisagé de diminuer la viande à la cantine, de ne pas la rendre systématique, de proposer des menus végétariens de temps en temps ?

La municipalité s'informerait sur les directives de l'Education Nationale sur ce point précis. Quelles sont les obligations ?

Madame Chignard précise qu'une attention particulière est apportée à la qualité de la viande servie, que celle-ci est également proposée en petites quantités de sorte à limiter au maximum le gaspillage. Sont privilégiés actuellement les circuits courts et des produits de qualité, dont des produits issus de l'agriculture biologique.

Les membres du conseil d'école conviennent qu'il est également important que la cantine puisse jouer un rôle éducatif en matière de nutrition et de goût. Il serait donc envisageable de faire découvrir aux enfants des alternatives végétales.

Quelle place le foot occupe-t-il lors des récréations ?

Les représentants de parents s'interrogent sur le monopole du foot lors des récréations.

L'équipe enseignante explique que cette activité semble bien organisée et acceptée de tous. Elle est limitée dans l'espace et les élèves y ont accès en fonction de leur âge, selon un planning défini depuis la rentrée. Les élèves se montrent très autonomes dans cette activité dans la mesure où ils gèrent le matériel, composent eux-mêmes leurs équipes, définissent leurs règles... Globalement peu de conflits nécessitent l'intervention de l'adulte.

Les autres jeux possibles sont le ping-pong et le dessin, sous le préau, les engins roulants, les engins d'équilibre, les cerceaux et les cordes à sauter sur la partie de la cour en enrobé, le parcours d'escalade et le hand ball sous le deuxième préau, le basket autour du panier, le bac à sable...

Du matériel neuf a été acquis récemment.

La séance est levée à 20h00, Le prochain conseil d'école se tiendra le 18 juin 2019 à 18h00.

Présidente de séance, Sonia Coraboeuf

Secrétaire de séance, François Cailly

